

Lettres Patentes

Pour la Croix du Marc
d'or.

Du 18.^e Juin 1419.

Charles par la grace
des Dieu Roy de France, à nos
amis et feaulx les Generauls &
Maistres de nos Monnoyes
Salut et Dilection; Nous par
grand et meure Deliberation
de nostre Conseil, et afin que
le Billon d'or qui est à present

en nostre Royaume soit mis
et converti en l'ouvrage de nos
Monnoyes et que les Billons
d'or de dehors nostre dit
Royaume puissent plus legiere-
ment estre apportés en nostre
Royaume avons ordonné que
par toutes nos dites Monnoyes
où l'on a accoustumé de
faire ouvrage d'or soient
faits et ouvrés Deniers d'or
appelés Moutons en telle
et semblable façon comme
ceux que l'on fait à present
sans aucune chose y inter-
venir de poids ne de Loy. et y vout
mandour et à chacun de
vous que ledit ouvrage vous
faiettes faire bien et deuement
en donnant aux Chargeurs
et Marchands de chacun
Marc d'or fin sept ving

quatre livres Tournois et aux
 Ouvriers et Monnoyers tel
 ouvrage et Monnoyage
 comme ils ont accoustumés
 avoir deice faire vous Doanont
 pouvoir, autorité et mandement
 Special par ces presentes
 Donné à Fontaine le dix
 huitieme jour de jain l'An
 de Grace mil quatre cent
 et dix neuf et de nostre regne
 le trente neufiesme; ainsi
 signées par le Roy en son
 Conseil, J. Milet. /